

PROGRAMME DE FORMATION

Raisonner la conduite des vergers de pommiers

OBJECTIFS :	Maîtrise la mise en place d'un verger de pommiers. Maîtriser la taille de fructification, la protection raisonnée et le désherbage. Mettre en place l'éclaircissage chimique.
PRE-REQUIS :	
PUBLIC :	Exploitants Agricoles – Conjointes Collaborateurs – Aides Familiaux – salariés agricoles
LIEU :	Les Aires, La Tour sur Orb
DATES :	Le 18 janvier, le 29 mars, le 01 juin et le 11 octobre 2012.
CONTACTS :	Elisabeth Oriol ☎ 04.67.20.88.59 (Inscriptions) Cyril Sevely ☎ 04.67.20.88.41 (Conseiller et Animateur)
INTERVENANT :	JP GERAUD ACMF
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Travaux pratiques sur le terrain, vergers de pommiers.
DUREE :	14 heures
PRIX :	490 € (prise en charge par votre fonds de formation, le Fond Social Européen, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault) Pour les ressortissants VIVEA : prix restant à votre charge : 00€ Autre public : nous consulter
ATTESTATION :	Une attestation de stage est remise aux participants à la fin de la formation.

Intervenant : M. JP GERAUD

1ERE JOURNEE TERRAIN : LES AIRES

9 h 00 - 17 h 30

- Le matériel végétal : prélèvement des greffons (quel type de bois et qualité du greffon).
- Préparation des arbres à greffer (porte-greffes) : choix des charpentières.
- Le matériel de greffage : greffoir serpette, sécateur, scie ou tronçonneuse ; affutage et sécurité dans le travail.
- Démonstration et apprentissage de la technique de fente Anglaise sur le greffon ; chaque stagiaire doit être capable de présenter une vingtaine de greffons corrects avant de passer à l'étape suivante.
- Préparation des arbres à greffer : tronçonnage, arasage des plaies, taille des plans à la serpette ou à la plane de charron, réalisation des fentes sur les plans.
- Pose fictive des greffons sur le porte-greffe ; attachage au raphia synthétique ou agrafage.

2EME JOURNEE TERRAIN : LA TOUR SUR ORB / CLAIRAC

9 h 00 - 17 h 30

- Fabrication de greffons
- Mise en place du poste « masticage à chaud » : matériel de chauffage, bassine de fonte du mastic à chaud « Marbella », contrôles.
- Greffage en conditions réelles : attachage au raphia ou agrafage, masticage à chaud. Chaque stagiaire réalise toutes les opérations sur les arbres.

à renvoyer le plus rapidement possible à Elisabeth Oriol - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta – Maison des Agriculteurs A – CS 10010 – 34875 LATTES CEDEX
Tél. : 04 67 20 88 47 - Fax : 04 67 20 88 95 - oriol@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____ Email _____

Date et lieu de naissance _____

Production principale : _____

Participera à la formation :

« Conduite raisonnée des vergers de pommiers »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCA2 Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

▶ **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - L'attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA²
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

▶ **Pour les salariés :**

- ✓ **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
- Salariés OPCA2 : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature _____



¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.

² Pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux, à demander à la MSA, au responsable de votre dossier dont le n° de tél figure en haut à gauche de votre «bordereau d'appel de cotisation»